

... nous avons eu devoir faire connaître les conclusions auxquelles MM. Grancher et Richard ont été conduits.

La guerre aux microbes est l'ordre du jour ; l'épidémie d'influenza qui vient d'éclater en Europe démontre la nécessité de cette lutte, qui n'appellera à son tour la lutte pour la vie.

CONVOIS FUNERAIRES & OBITS
Les avis et constatations de la famille BATSLE...
Le 27 décembre 1889, dans sa 82e année, M. BATSLE, administrateur des Sacraments de notre paroisse, est décédé à son domicile, au 12, rue de Valenciennes, à Lille.

Un obit anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Lille, le lundi 30 décembre 1889, à 10 heures 1/2, pour le repos des âmes de Monsieur Adolphe BATSLE, administrateur des Sacraments de notre paroisse, décédé le 27 décembre 1889, dans sa 82e année, au domicile de sa femme, au 12, rue de Valenciennes, à Lille.

Un obit anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Lille, le lundi 30 décembre 1889, à 10 heures 1/2, pour le repos des âmes de Monsieur Adolphe BATSLE, administrateur des Sacraments de notre paroisse, décédé le 27 décembre 1889, dans sa 82e année, au domicile de sa femme, au 12, rue de Valenciennes, à Lille.

Un obit anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Lille, le lundi 30 décembre 1889, à 10 heures 1/2, pour le repos des âmes de Monsieur Adolphe BATSLE, administrateur des Sacraments de notre paroisse, décédé le 27 décembre 1889, dans sa 82e année, au domicile de sa femme, au 12, rue de Valenciennes, à Lille.

VARIÉTÉS

LE PONT SUR LE PAS-DE-CALAIS

Les parts de fondateur de la Société du Channel Bridge qui a entrepris de jeter un pont de fer de 2,400 mètres de longueur, traversant l'estuaire du Forth, devant Queensferry, est ce qui est un véritable bras de mer, de 2,400 mètres de longueur, partagé en deux par un îlot ; la voie le coupe par un viaduc formé de 15 travées de 50 mètres, dont de 230 mètres et deux de 580 mètres. Le tablier est à 46 mètres au-dessus du niveau de la haute mer ; chaque pile est constituée par un groupe de quatre colonnes de granit, de 15 mètres de diamètre et 11 mètres de hauteur, dessinant un rectangle de 65 mètres de long sur 55 mètres de large ; ces cylindres de granit sont surmontés de tubes d'acier, dont l'extrémité s'élève à 110 mètres de hauteur. Les journaux illustrés ont publié des vues de ce travail gigantesque, qu'on a pu voir d'ailleurs reproduit dans la galerie des Arts libéraux ; nous n'insisterons donc pas sur sa description, car il ne nous s'agit d'avoir fait connaître les proportions de ce colosse, reprise géométrique, commencée en 1883 et fort avancée aujourd'hui.

Ces exemples sont bien faits pour justifier le projet de pont sur la Manche, dont l'audace paraît sans doute moins grande aux lecteurs qui ont bien voulu suivre notre argumentation. Mais, nous dira-t-on encore, le Pas-de-Calais est traversé par deux courants rapides, et il faut communiquer deux mers fort étendues et singulièrement agitées (1) ; ces courants décapent et rongent le fond et l'on peut craindre que les piles ne soient bientôt déchaussées et balayées par les courants et les vagues. Les jetées de Douvres ont résisté longtemps, bien qu'elles fussent de granit, nous ne l'ignorons pas, mais d'autres jetées ont résisté et, sans tenter Dieu, ni braver les éléments, on peut encore en construire de semblables ; ce n'est en définitive qu'une question de masse et de cohésion.

Il faut que nous nous en rendions compte ; la poussée colossale a détreint l'air marin ; tous ceux qui ont séjourné sur le littoral, entre Boulogne et Wissant, connaissent ces ouragans épouvantables, qui ont brisé tant de navires sur les rochers d'Ardeselles et du Gris-Nez. Et puis ces piles noyées ne créent-elles pas des obstacles à la navigation, malgré les phares lumineux dont elles seront surmontées ?

Les puissances étrangères ne pourraient-elles point s'opposer à ce que l'on s'entende cette grande voie commerciale d'une ligne de dangereux écueils ? Enfin l'Angleterre jalouse tient à conserver sa position insulaire ; de plus elle voudrait peut-être procéder sans tarder à la construction d'un pont de fer de 2,400 mètres de longueur, traversant l'estuaire du Forth, devant Queensferry, est ce qui est un véritable bras de mer, de 2,400 mètres de longueur, partagé en deux par un îlot ; la voie le coupe par un viaduc formé de 15 travées de 50 mètres, dont de 230 mètres et deux de 580 mètres. Le tablier est à 46 mètres au-dessus du niveau de la haute mer ; chaque pile est constituée par un groupe de quatre colonnes de granit, de 15 mètres de diamètre et 11 mètres de hauteur, dessinant un rectangle de 65 mètres de long sur 55 mètres de large ; ces cylindres de granit sont surmontés de tubes d'acier, dont l'extrémité s'élève à 110 mètres de hauteur. Les journaux illustrés ont publié des vues de ce travail gigantesque, qu'on a pu voir d'ailleurs reproduit dans la galerie des Arts libéraux ; nous n'insisterons donc pas sur sa description, car il ne nous s'agit d'avoir fait connaître les proportions de ce colosse, reprise géométrique, commencée en 1883 et fort avancée aujourd'hui.

Sur votre demande, je m'empresse de vous informer que les Classeurs-Shannon fonctionnent dans mes bureaux à ma pleine et entière satisfaction. Comme vous l'indique dans votre catalogue, l'économie de temps pour le classement comme pour les recherches est réelle et notable et ne peut être obtenue par aucun des systèmes que j'ai employés auparavant. Je n'hésite pas à recommander l'emploi du Classeur-Shannon à tous les commerçants.

M. Levy, passementier, 30, rue d'Aboukir et 4 bis, rue de Cléry, Paris.
Le Classeur Shannon (BREVETÉ S. G. D. G.), pour lettres, factures, quittances, avals, bordereaux et tous papiers, médailles de bronze Londres 1883, Paris 1889, médaille d'argent, Toronto 1884, mention honorable Anvers 1885, se trouve à la Librairie du Journal de Roubaix, 17, rue Neuve, à Roubaix, et 42, rue des Postolans, à Tourcoing.

Les colonnes cylindriques en granit de 49 mètres de hauteur, surmontées des immenses socles de pierre et supportant le tablier du pont. Les plans et devis de la superstructure métallique ont été confiés à M. Schneider, dont la grande habileté et la haute compétence sont des gages de succès pour une entreprise à laquelle il ne refuse pas sa collaboration ; le métal prévu est l'acier doux, moitié moins lourd que le fer à égalité de résistance ; les dessins ont été faits avec soin, les formes et les sections calculées avec cette rigueur mathématique qui n'admet pas d'erreur. Tout cela sera revu, refait et recalculé, en tenant compte des charges verticales et de la poussée du vent, et l'on adoptera des coefficients de sécurité capables de rassurer les plus timides.

En somme, le détroit est peu profond, l'assiette des piles sera bonne et les promoteurs du projet sont entourés de toutes les lumières ; éminents que nous avons cités, si l'entreprise était impossible ? Les Fowler, les Baker, les Schneider, les Hersent pourraient-ils présenter au public et exposer officiellement une œuvre que l'on aurait le droit de déclarer a priori, sans études et sans discussion, absolument irréalisable. En posant la question, nous croyons la résoudre.

On s'effraie de l'ouverture des travaux, qui peut atteindre 500 mètres. N'a-t-on donc vu dans la classe 63, le projet du viaduc du Viar, sur la ligne de Rodez à Carmaux, dont la travée centrale mesure 250 mètres et dont les rails se joignent à 117 mètres au-dessus du fond de la vallée ? La Société des Batignolles a étudié ce projet et une commission d'inspecteurs généraux et d'ingénieurs en chef des ponts et chaussées l'a approuvé et garanti en quelque sorte. Le grand arc du viaduc de Garabit, le premier chef-d'œuvre de M. Eiffel, n'a-t-il pas été construit de cette manière, dans des conditions. Par la suite les cours ont été encore plus élevés ; nous avons écarté aussi comme qu'a début, sans autre changement.

On cotait comme suit en clôture : janvier 65 7/8 ; février 65 7/8 ; mars 66 1/2 ; avril 66 1/2 ; mai 66 1/2 ; juin 66 1/2 ; juillet 66 1/2 ; août 66 1/2 ; septembre 66 1/2 ; octobre 66 1/2 ; novembre 66 1/2 ; décembre 66 1/2 ; janvier 67 1/2 ; février 67 1/2 ; mars 67 1/2 ; avril 67 1/2 ; mai 67 1/2 ; juin 67 1/2 ; juillet 67 1/2 ; août 67 1/2 ; septembre 67 1/2 ; octobre 67 1/2 ; novembre 67 1/2 ; décembre 67 1/2 ; janvier 68 1/2 ; février 68 1/2 ; mars 68 1/2 ; avril 68 1/2 ; mai 68 1/2 ; juin 68 1/2 ; juillet 68 1/2 ; août 68 1/2 ; septembre 68 1/2 ; octobre 68 1/2 ; novembre 68 1/2 ; décembre 68 1/2 ; janvier 69 1/2 ; février 69 1/2 ; mars 69 1/2 ; avril 69 1/2 ; mai 69 1/2 ; juin 69 1/2 ; juillet 69 1/2 ; août 69 1/2 ; septembre 69 1/2 ; octobre 69 1/2 ; novembre 69 1/2 ; décembre 69 1/2 ; janvier 70 1/2 ; février 70 1/2 ; mars 70 1/2 ; avril 70 1/2 ; mai 70 1/2 ; juin 70 1/2 ; juillet 70 1/2 ; août 70 1/2 ; septembre 70 1/2 ; octobre 70 1/2 ; novembre 70 1/2 ; décembre 70 1/2 ; janvier 71 1/2 ; février 71 1/2 ; mars 71 1/2 ; avril 71 1/2 ; mai 71 1/2 ; juin 71 1/2 ; juillet 71 1/2 ; août 71 1/2 ; septembre 71 1/2 ; octobre 71 1/2 ; novembre 71 1/2 ; décembre 71 1/2 ; janvier 72 1/2 ; février 72 1/2 ; mars 72 1/2 ; avril 72 1/2 ; mai 72 1/2 ; juin 72 1/2 ; juillet 72 1/2 ; août 72 1/2 ; septembre 72 1/2 ; octobre 72 1/2 ; novembre 72 1/2 ; décembre 72 1/2 ; janvier 73 1/2 ; février 73 1/2 ; mars 73 1/2 ; avril 73 1/2 ; mai 73 1/2 ; juin 73 1/2 ; juillet 73 1/2 ; août 73 1/2 ; septembre 73 1/2 ; octobre 73 1/2 ; novembre 73 1/2 ; décembre 73 1/2 ; janvier 74 1/2 ; février 74 1/2 ; mars 74 1/2 ; avril 74 1/2 ; mai 74 1/2 ; juin 74 1/2 ; juillet 74 1/2 ; août 74 1/2 ; septembre 74 1/2 ; octobre 74 1/2 ; novembre 74 1/2 ; décembre 74 1/2 ; janvier 75 1/2 ; février 75 1/2 ; mars 75 1/2 ; avril 75 1/2 ; mai 75 1/2 ; juin 75 1/2 ; juillet 75 1/2 ; août 75 1/2 ; septembre 75 1/2 ; octobre 75 1/2 ; novembre 75 1/2 ; décembre 75 1/2 ; janvier 76 1/2 ; février 76 1/2 ; mars 76 1/2 ; avril 76 1/2 ; mai 76 1/2 ; juin 76 1/2 ; juillet 76 1/2 ; août 76 1/2 ; septembre 76 1/2 ; octobre 76 1/2 ; novembre 76 1/2 ; décembre 76 1/2 ; janvier 77 1/2 ; février 77 1/2 ; mars 77 1/2 ; avril 77 1/2 ; mai 77 1/2 ; juin 77 1/2 ; juillet 77 1/2 ; août 77 1/2 ; septembre 77 1/2 ; octobre 77 1/2 ; novembre 77 1/2 ; décembre 77 1/2 ; janvier 78 1/2 ; février 78 1/2 ; mars 78 1/2 ; avril 78 1/2 ; mai 78 1/2 ; juin 78 1/2 ; juillet 78 1/2 ; août 78 1/2 ; septembre 78 1/2 ; octobre 78 1/2 ; novembre 78 1/2 ; décembre 78 1/2 ; janvier 79 1/2 ; février 79 1/2 ; mars 79 1/2 ; avril 79 1/2 ; mai 79 1/2 ; juin 79 1/2 ; juillet 79 1/2 ; août 79 1/2 ; septembre 79 1/2 ; octobre 79 1/2 ; novembre 79 1/2 ; décembre 79 1/2 ; janvier 80 1/2 ; février 80 1/2 ; mars 80 1/2 ; avril 80 1/2 ; mai 80 1/2 ; juin 80 1/2 ; juillet 80 1/2 ; août 80 1/2 ; septembre 80 1/2 ; octobre 80 1/2 ; novembre 80 1/2 ; décembre 80 1/2 ; janvier 81 1/2 ; février 81 1/2 ; mars 81 1/2 ; avril 81 1/2 ; mai 81 1/2 ; juin 81 1/2 ; juillet 81 1/2 ; août 81 1/2 ; septembre 81 1/2 ; octobre 81 1/2 ; novembre 81 1/2 ; décembre 81 1/2 ; janvier 82 1/2 ; février 82 1/2 ; mars 82 1/2 ; avril 82 1/2 ; mai 82 1/2 ; juin 82 1/2 ; juillet 82 1/2 ; août 82 1/2 ; septembre 82 1/2 ; octobre 82 1/2 ; novembre 82 1/2 ; décembre 82 1/2 ; janvier 83 1/2 ; février 83 1/2 ; mars 83 1/2 ; avril 83 1/2 ; mai 83 1/2 ; juin 83 1/2 ; juillet 83 1/2 ; août 83 1/2 ; septembre 83 1/2 ; octobre 83 1/2 ; novembre 83 1/2 ; décembre 83 1/2 ; janvier 84 1/2 ; février 84 1/2 ; mars 84 1/2 ; avril 84 1/2 ; mai 84 1/2 ; juin 84 1/2 ; juillet 84 1/2 ; août 84 1/2 ; septembre 84 1/2 ; octobre 84 1/2 ; novembre 84 1/2 ; décembre 84 1/2 ; janvier 85 1/2 ; février 85 1/2 ; mars 85 1/2 ; avril 85 1/2 ; mai 85 1/2 ; juin 85 1/2 ; juillet 85 1/2 ; août 85 1/2 ; septembre 85 1/2 ; octobre 85 1/2 ; novembre 85 1/2 ; décembre 85 1/2 ; janvier 86 1/2 ; février 86 1/2 ; mars 86 1/2 ; avril 86 1/2 ; mai 86 1/2 ; juin 86 1/2 ; juillet 86 1/2 ; août 86 1/2 ; septembre 86 1/2 ; octobre 86 1/2 ; novembre 86 1/2 ; décembre 86 1/2 ; janvier 87 1/2 ; février 87 1/2 ; mars 87 1/2 ; avril 87 1/2 ; mai 87 1/2 ; juin 87 1/2 ; juillet 87 1/2 ; août 87 1/2 ; septembre 87 1/2 ; octobre 87 1/2 ; novembre 87 1/2 ; décembre 87 1/2 ; janvier 88 1/2 ; février 88 1/2 ; mars 88 1/2 ; avril 88 1/2 ; mai 88 1/2 ; juin 88 1/2 ; juillet 88 1/2 ; août 88 1/2 ; septembre 88 1/2 ; octobre 88 1/2 ; novembre 88 1/2 ; décembre 88 1/2 ; janvier 89 1/2 ; février 89 1/2 ; mars 89 1/2 ; avril 89 1/2 ; mai 89 1/2 ; juin 89 1/2 ; juillet 89 1/2 ; août 89 1/2 ; septembre 89 1/2 ; octobre 89 1/2 ; novembre 89 1/2 ; décembre 89 1/2 ; janvier 90 1/2 ; février 90 1/2 ; mars 90 1/2 ; avril 90 1/2 ; mai 90 1/2 ; juin 90 1/2 ; juillet 90 1/2 ; août 90 1/2 ; septembre 90 1/2 ; octobre 90 1/2 ; novembre 90 1/2 ; décembre 90 1/2 ; janvier 91 1/2 ; février 91 1/2 ; mars 91 1/2 ; avril 91 1/2 ; mai 91 1/2 ; juin 91 1/2 ; juillet 91 1/2 ; août 91 1/2 ; septembre 91 1/2 ; octobre 91 1/2 ; novembre 91 1/2 ; décembre 91 1/2 ; janvier 92 1/2 ; février 92 1/2 ; mars 92 1/2 ; avril 92 1/2 ; mai 92 1/2 ; juin 92 1/2 ; juillet 92 1/2 ; août 92 1/2 ; septembre 92 1/2 ; octobre 92 1/2 ; novembre 92 1/2 ; décembre 92 1/2 ; janvier 93 1/2 ; février 93 1/2 ; mars 93 1/2 ; avril 93 1/2 ; mai 93 1/2 ; juin 93 1/2 ; juillet 93 1/2 ; août 93 1/2 ; septembre 93 1/2 ; octobre 93 1/2 ; novembre 93 1/2 ; décembre 93 1/2 ; janvier 94 1/2 ; février 94 1/2 ; mars 94 1/2 ; avril 94 1/2 ; mai 94 1/2 ; juin 94 1/2 ; juillet 94 1/2 ; août 94 1/2 ; septembre 94 1/2 ; octobre 94 1/2 ; novembre 94 1/2 ; décembre 94 1/2 ; janvier 95 1/2 ; février 95 1/2 ; mars 95 1/2 ; avril 95 1/2 ; mai 95 1/2 ; juin 95 1/2 ; juillet 95 1/2 ; août 95 1/2 ; septembre 95 1/2 ; octobre 95 1/2 ; novembre 95 1/2 ; décembre 95 1/2 ; janvier 96 1/2 ; février 96 1/2 ; mars 96 1/2 ; avril 96 1/2 ; mai 96 1/2 ; juin 96 1/2 ; juillet 96 1/2 ; août 96 1/2 ; septembre 96 1/2 ; octobre 96 1/2 ; novembre 96 1/2 ; décembre 96 1/2 ; janvier 97 1/2 ; février 97 1/2 ; mars 97 1/2 ; avril 97 1/2 ; mai 97 1/2 ; juin 97 1/2 ; juillet 97 1/2 ; août 97 1/2 ; septembre 97 1/2 ; octobre 97 1/2 ; novembre 97 1/2 ; décembre 97 1/2 ; janvier 98 1/2 ; février 98 1/2 ; mars 98 1/2 ; avril 98 1/2 ; mai 98 1/2 ; juin 98 1/2 ; juillet 98 1/2 ; août 98 1/2 ; septembre 98 1/2 ; octobre 98 1/2 ; novembre 98 1/2 ; décembre 98 1/2 ; janvier 99 1/2 ; février 99 1/2 ; mars 99 1/2 ; avril 99 1/2 ; mai 99 1/2 ; juin 99 1/2 ; juillet 99 1/2 ; août 99 1/2 ; septembre 99 1/2 ; octobre 99 1/2 ; novembre 99 1/2 ; décembre 99 1/2 ; janvier 00 1/2 ; février 00 1/2 ; mars 00 1/2 ; avril 00 1/2 ; mai 00 1/2 ; juin 00 1/2 ; juillet 00 1/2 ; août 00 1/2 ; septembre 00 1/2 ; octobre 00 1/2 ; novembre 00 1/2 ; décembre 00 1/2 ; janvier 01 1/2 ; février 01 1/2 ; mars 01 1/2 ; avril 01 1/2 ; mai 01 1/2 ; juin 01 1/2 ; juillet 01 1/2 ; août 01 1/2 ; septembre 01 1/2 ; octobre 01 1/2 ; novembre 01 1/2 ; décembre 01 1/2 ; janvier 02 1/2 ; février 02 1/2 ; mars 02 1/2 ; avril 02 1/2 ; mai 02 1/2 ; juin 02 1/2 ; juillet 02 1/2 ; août 02 1/2 ; septembre 02 1/2 ; octobre 02 1/2 ; novembre 02 1/2 ; décembre 02 1/2 ; janvier 03 1/2 ; février 03 1/2 ; mars 03 1/2 ; avril 03 1/2 ; mai 03 1/2 ; juin 03 1/2 ; juillet 03 1/2 ; août 03 1/2 ; septembre 03 1/2 ; octobre 03 1/2 ; novembre 03 1/2 ; décembre 03 1/2 ; janvier 04 1/2 ; février 04 1/2 ; mars 04 1/2 ; avril 04 1/2 ; mai 04 1/2 ; juin 04 1/2 ; juillet 04 1/2 ; août 04 1/2 ; septembre 04 1/2 ; octobre 04 1/2 ; novembre 04 1/2 ; décembre 04 1/2 ; janvier 05 1/2 ; février 05 1/2 ; mars 05 1/2 ; avril 05 1/2 ; mai 05 1/2 ; juin 05 1/2 ; juillet 05 1/2 ; août 05 1/2 ; septembre 05 1/2 ; octobre 05 1/2 ; novembre 05 1/2 ; décembre 05 1/2 ; janvier 06 1/2 ; février 06 1/2 ; mars 06 1/2 ; avril 06 1/2 ; mai 06 1/2 ; juin 06 1/2 ; juillet 06 1/2 ; août 06 1/2 ; septembre 06 1/2 ; octobre 06 1/2 ; novembre 06 1/2 ; décembre 06 1/2 ; janvier 07 1/2 ; février 07 1/2 ; mars 07 1/2 ; avril 07 1/2 ; mai 07 1/2 ; juin 07 1/2 ; juillet 07 1/2 ; août 07 1/2 ; septembre 07 1/2 ; octobre 07 1/2 ; novembre 07 1/2 ; décembre 07 1/2 ; janvier 08 1/2 ; février 08 1/2 ; mars 08 1/2 ; avril 08 1/2 ; mai 08 1/2 ; juin 08 1/2 ; juillet 08 1/2 ; août 08 1/2 ; septembre 08 1/2 ; octobre 08 1/2 ; novembre 08 1/2 ; décembre 08 1/2 ; janvier 09 1/2 ; février 09 1/2 ; mars 09 1/2 ; avril 09 1/2 ; mai 09 1/2 ; juin 09 1/2 ; juillet 09 1/2 ; août 09 1/2 ; septembre 09 1/2 ; octobre 09 1/2 ; novembre 09 1/2 ; décembre 09 1/2 ; janvier 10 1/2 ; février 10 1/2 ; mars 10 1/2 ; avril 10 1/2 ; mai 10 1/2 ; juin 10 1/2 ; juillet 10 1/2 ; août 10 1/2 ; septembre 10 1/2 ; octobre 10 1/2 ; novembre 10 1/2 ; décembre 10 1/2 ; janvier 11 1/2 ; février 11 1/2 ; mars 11 1/2 ; avril 11 1/2 ; mai 11 1/2 ; juin 11 1/2 ; juillet 11 1/2 ; août 11 1/2 ; septembre 11 1/2 ; octobre 11 1/2 ; novembre 11 1/2 ; décembre 11 1/2 ; janvier 12 1/2 ; février 12 1/2 ; mars 12 1/2 ; avril 12 1/2 ; mai 12 1/2 ; juin 12 1/2 ; juillet 12 1/2 ; août 12 1/2 ; septembre 12 1/2 ; octobre 12 1/2 ; novembre 12 1/2 ; décembre 12 1/2 ; janvier 13 1/2 ; février 13 1/2 ; mars 13 1/2 ; avril 13 1/2 ; mai 13 1/2 ; juin 13 1/2 ; juillet 13 1/2 ; août 13 1/2 ; septembre 13 1/2 ; octobre 13 1/2 ; novembre 13 1/2 ; décembre 13 1/2 ; janvier 14 1/2 ; février 14 1/2 ; mars 14 1/2 ; avril 14 1/2 ; mai 14 1/2 ; juin 14 1/2 ; juillet 14 1/2 ; août 14 1/2 ; septembre 14 1/2 ; octobre 14 1/2 ; novembre 14 1/2 ; décembre 14 1/2 ; janvier 15 1/2 ; février 15 1/2 ; mars 15 1/2 ; avril 15 1/2 ; mai 15 1/2 ; juin 15 1/2 ; juillet 15 1/2 ; août 15 1/2 ; septembre 15 1/2 ; octobre 15 1/2 ; novembre 15 1/2 ; décembre 15 1/2 ; janvier 16 1/2 ; février 16 1/2 ; mars 16 1/2 ; avril 16 1/2 ; mai 16 1/2 ; juin 16 1/2 ; juillet 16 1/2 ; août 16 1/2 ; septembre 16 1/2 ; octobre 16 1/2 ; novembre 16 1/2 ; décembre 16 1/2 ; janvier 17 1/2 ; février 17 1/2 ; mars 17 1/2 ; avril 17 1/2 ; mai 17 1/2 ; juin 17 1/2 ; juillet 17 1/2 ; août 17 1/2 ; septembre 17 1/2 ; octobre 17 1/2 ; novembre 17 1/2 ; décembre 17 1/2 ; janvier 18 1/2 ; février 18 1/2 ; mars 18 1/2 ; avril 18 1/2 ; mai 18 1/2 ; juin 18 1/2 ; juillet 18 1/2 ; août 18 1/2 ; septembre 18 1/2 ; octobre 18 1/2 ; novembre 18 1/2 ; décembre 18 1/2 ; janvier 19 1/2 ; février 19 1/2 ; mars 19 1/2 ; avril 19 1/2 ; mai 19 1/2 ; juin 19 1/2 ; juillet 19 1/2 ; août 19 1/2 ; septembre 19 1/2 ; octobre 19 1/2 ; novembre 19 1/2 ; décembre 19 1/2 ; janvier 20 1/2 ; février 20 1/2 ; mars 20 1/2 ; avril 20 1/2 ; mai 20 1/2 ; juin 20 1/2 ; juillet 20 1/2 ; août 20 1/2 ; septembre 20 1/2 ; octobre 20 1/2 ; novembre 20 1/2 ; décembre 20 1/2 ; janvier 21 1/2 ; février 21 1/2 ; mars 21 1/2 ; avril 21 1/2 ; mai 21 1/2 ; juin 21 1/2 ; juillet 21 1/2 ; août 21 1/2 ; septembre 21 1/2 ; octobre 21 1/2 ; novembre 21 1/2 ; décembre 21 1/2 ; janvier 22 1/2 ; février 22 1/2 ; mars 22 1/2 ; avril 22 1/2 ; mai 22 1/2 ; juin 22 1/2 ; juillet 22 1/2 ; août 22 1/2 ; septembre 22 1/2 ; octobre 22 1/2 ; novembre 22 1/2 ; décembre 22 1/2 ; janvier 23 1/2 ; février 23 1/2 ; mars 23 1/2 ; avril 23 1/2 ; mai 23 1/2 ; juin 23 1/2 ; juillet 23 1/2 ; août 23 1/2 ; septembre 23 1/2 ; octobre 23 1/2 ; novembre 23 1/2 ; décembre 23 1/2 ; janvier 24 1/2 ; février 24 1/2 ; mars 24 1/2 ; avril 24 1/2 ; mai 24 1/2 ; juin 24 1/2 ; juillet 24 1/2 ; août 24 1/2 ; septembre 24 1/2 ; octobre 24 1/2 ; novembre 24 1/2 ; décembre 24 1/2 ; janvier 25 1/2 ; février 25 1/2 ; mars 25 1/2 ; avril 25 1/2 ; mai 25 1/2 ; juin 25 1/2 ; juillet 25 1/2 ; août 25 1/2 ; septembre 25 1/2 ; octobre 25 1/2 ; novembre 25 1/2 ; décembre 25 1/2 ; janvier 26 1/2 ; février 26 1/2 ; mars 26 1/2 ; avril 26 1/2 ; mai 26 1/2 ; juin 26 1/2 ; juillet 26 1/2 ; août 26 1/2 ; septembre 26 1/2 ; octobre 26 1/2 ; novembre 26 1/2 ; décembre 26 1/2 ; janvier 27 1/2 ; février 27 1/2 ; mars 27 1/2 ; avril 27 1/2 ; mai 27 1/2 ; juin 27 1/2 ; juillet 27 1/2 ; août 27 1/2 ; septembre 27 1/2 ; octobre 27 1/2 ; novembre 27 1/2 ; décembre 27 1/2 ; janvier 28 1/2 ; février 28 1/2 ; mars 28 1/2 ; avril 28 1/2 ; mai 28 1/2 ; juin 28 1/2 ; juillet 28 1/2 ; août 28 1/2 ; septembre 28 1/2 ; octobre 28 1/2 ; novembre 28 1/2 ; décembre 28 1/2 ; janvier 29 1/2 ; février 29 1/2 ; mars 29 1/2 ; avril 29 1/2 ; mai 29 1/2 ; juin 29 1/2 ; juillet 29 1/2 ; août 29 1/2 ; septembre 29 1/2 ; octobre 29 1/2 ; novembre 29 1/2 ; décembre 29 1/2 ; janvier 30 1/2 ; février 30 1/2 ; mars 30 1/2 ; avril 30 1/2 ; mai 30 1/2 ; juin 30 1/2 ; juillet 30 1/2 ; août 30 1/2 ; septembre 30 1/2 ; octobre 30 1/2 ; novembre 30 1/2 ; décembre 30 1/2 ; janvier 31 1/2 ; février 31 1/2 ; mars 31 1/2 ; avril 31 1/2 ; mai 31 1/2 ; juin 31 1/2 ; juillet 31 1/2 ; août 31 1/2 ; septembre 31 1/2 ; octobre 31 1/2 ; novembre 31 1/2 ; décembre 31 1/2 ; janvier 32 1/2 ; février 32 1/2 ; mars 32 1/2 ; avril 32 1/2 ; mai 32 1/2 ; juin 32 1/2 ; juillet 32 1/2 ; août 32 1/2 ; septembre 32 1/2 ; octobre 32 1/2 ; novembre 32 1/2 ; décembre 32 1/2 ; janvier 33 1/2 ; février 33 1/2 ; mars 33 1/2 ; avril 33 1/2 ; mai 33 1/2 ; juin 33 1/2 ; juillet 33 1/2 ; août 33 1/2 ; septembre 33 1/2 ; octobre 33 1/2 ; novembre 33 1/2 ; décembre 33 1/2 ; janvier 34 1/2 ; février 34 1/2 ; mars 34 1/2 ; avril 34 1/2 ; mai 34 1/2 ; juin 34 1/2 ; juillet 34 1/2 ; août 34 1/2 ; septembre 34 1/2 ; octobre 34 1/2 ; novembre 34 1/2 ; décembre 34 1/2 ; janvier 35 1/2 ; février 35 1/2 ; mars 35 1/2 ; avril 35 1/2 ; mai 35 1/2 ; juin 35 1/2 ; juillet 35 1/2 ; août 35 1/2 ; septembre 35 1/2 ; octobre 35 1/2 ; novembre 35 1/2 ; décembre 35 1/2 ; janvier 36 1/2 ; février 36 1/2 ; mars 36 1/2 ; avril 36 1/2 ; mai 36 1/2 ; juin 36 1/2 ; juillet 36 1/2 ; août 36 1/2 ; septembre 36 1/2 ; octobre 36 1/2 ; novembre 36 1/2 ; décembre 36 1/2 ; janvier 37 1/2 ; février 37 1/2 ; mars 37 1/2 ; avril 37 1/2 ; mai 37 1/2 ; juin 37 1/2 ; juillet 37 1/2 ; août 37 1/2 ; septembre 37 1/2 ; octobre 37 1/2 ; novembre 37 1/2 ; décembre 37 1/2 ; janvier 38 1/2 ; février 38 1/2 ; mars 38 1/2 ; avril 38 1/2 ; mai 38 1/2 ; juin 38 1/2 ; juillet 38 1/2 ; août 38 1/2 ; septembre 38 1/2 ; octobre 38 1/2 ; novembre 38 1/2 ; décembre 38 1/2 ; janvier 39 1/2 ; février 39 1/2 ; mars 39 1/2 ; avril 39 1/2 ; mai 39 1/2 ; juin 39 1/2 ; juillet 39 1/2 ; août 39 1/2 ; septembre 39 1/2 ; octobre 39 1/2 ; novembre 39 1/2 ; décembre 39 1/2 ; janvier 40 1/2 ; février 40 1/2 ; mars 40 1/2 ; avril 40 1/2 ; mai 40 1/2 ; juin 40 1/2 ; juillet 40 1/2 ; août 40 1/2 ; septembre 40 1/2 ; octobre 40 1/2 ; novembre 40 1/2 ; décembre 40 1/2 ; janvier 41 1/2 ; février 41 1/2 ; mars 41 1/2 ; avril 41 1/2 ; mai 41 1/2 ; juin 41 1/2 ; juillet 41 1/2 ; août 41 1/2 ; septembre 41 1/2 ; octobre 41 1/2 ; novembre 41 1/2 ; décembre 41 1/2 ; janvier 42 1/2 ; février 42 1/2 ; mars 42 1/2 ; avril 42 1/2 ; mai 42 1/2 ; juin 42 1/2 ; juillet 42 1/2 ; août 42 1/2 ; septembre 42 1/2 ; octobre 42 1/2 ; novembre 42 1/2 ; décembre 42 1/2 ; janvier 43 1/2 ; février 43 1/2 ; mars 43 1/2 ; avril 43 1/2 ; mai 43 1/2 ; juin 43 1/2 ; juillet 43 1/2 ; août 43 1/2 ; septembre 43 1/2 ; octobre 43 1/2 ; novembre 43 1/2 ; décembre 43 1/2 ; janvier 44 1/2 ; février 44 1/2 ; mars 44 1/2 ; avril 44 1/2 ; mai 44 1/2 ; juin 44 1/2 ; juillet 44 1/2 ; août 44 1/2 ; septembre 44 1/2 ; octobre 44 1/2 ; novembre 44 1/2 ; décembre 44 1/2 ; janvier 45 1/2 ; février 45 1/2 ; mars 45 1/2 ; avril 45 1/2 ; mai 45 1/2 ; juin 45 1/2 ; juillet 45 1/2 ; août 45 1/2 ; septembre 45 1/2 ; octobre 45 1/2 ; novembre 45 1/2 ; décembre 45 1/2 ; janvier 46 1/2 ; février 46 1/2 ; mars 46 1/2 ; avril 46 1/2 ; mai 46 1/2 ; juin 46 1/2 ; juillet 46 1/2 ; août 46 1/2 ; septembre 46 1/2 ; octobre 46 1/2 ; novembre 46 1/2 ; décembre 46 1/2 ; janvier 47 1/2 ; février 47 1/2 ; mars 47 1/2 ; avril 47 1/2 ; mai 47 1/2 ; juin 47 1/2 ; juillet 47 1/2 ; août 47 1/2 ; septembre 47 1/2 ; octobre 47 1/2 ; novembre 47 1/2 ; décembre 47 1/2 ; janvier 48 1/2 ; février 48 1/2 ; mars 48 1/2 ; avril 48 1/2 ; mai 48 1/2 ; juin 48 1/2 ; juillet 48 1/2 ; août 48 1/2 ; septembre 48 1/2 ; octobre 48 1/2 ; novembre 48 1/2 ; décembre 48 1/2 ; janvier 49 1/2 ; février 49 1/2 ; mars 49 1/2 ; avril 49 1/2 ; mai 49 1/2 ; juin 49 1/2 ; juillet 49 1/2 ; août 49 1/2 ; septembre 49 1/2 ; octobre 49 1/2 ; novembre 49 1/2 ; décembre 49 1/2 ; janvier 50 1/2 ; février 50 1/2 ; mars 50 1/2 ; avril 50 1/2 ; mai 50 1/2 ; juin 50 1/2 ; juillet 50 1/2 ; août 50 1/2 ; septembre 50 1/2 ; octobre 50 1/2 ; novembre 50 1/2 ; décembre 50 1/2 ; janvier 51 1/2 ; février 51 1/2 ; mars 51 1/2 ; avril 51 1/2 ; mai 51 1/2 ; juin 51 1/2 ; juillet 51 1/2 ; août 51 1/2 ; septembre 51 1/2 ; octobre 51 1/2 ; novembre 51 1/2 ; décembre 51 1/2 ; janvier 52 1/2 ; février 52 1/2 ; mars 52 1/2 ; avril 52 1/2 ; mai 52 1/2 ; juin 52 1/2 ; juillet 52 1/2 ; août 52 1/2 ; septembre 52 1/2 ; octobre 52 1/2 ; novembre 52 1/2 ; décembre 52 1/2 ; janvier 53 1/2 ; février 53 1/2 ; mars 53 1/2 ; avril 53 1/2 ; mai 53 1/2 ; juin 53 1/2 ; juillet 53 1/2 ; août 53 1/2 ; septembre 53 1/2 ; octobre 53 1/2 ; novembre 53 1/2 ; décembre 53 1/2 ; janvier 54 1/2 ; février 54 1/2 ; mars 54 1/2 ; avril 54 1/2 ; mai 54 1/2 ; juin 54 1/2 ; juillet 54 1/2 ; août 54 1/2 ; septembre 54 1/2 ; octobre 54 1/2 ; novembre 54